

Délégation au dépôt des demandes d'indemnisations des pertes de récoltes au titre de la calamité agricole liée aux fortes pluies du 08 au 10 mars 2024

Pacage :	Adresse :
Civilité :	
Nom :	Code postal :
Prénom	Commune

Je soussigné(e).....

Autorisation :

Autorise à déposer et à signer mon dossier de demande d'indemnisation de pertes de récoltes au titre de la calamité agricole liée aux fortes pluies du 08 au 10 mars 2024.

Engagements :

L'exploitant agricole s'engage :

- à fournir au mandataire tous les documents nécessaires au dépôt de la demande d'aide.
- sur la véracité des informations communiquées au mandataire.

La mandataire s'engage :

- à respecter les délais de dépôts des demandes.
- à respecter la confidentialité des informations fournies par l'exploitant agricole.
- à communiquer toutes les informations nécessaires auprès des services de la DAAF pour la bonne instruction de la demande. Le mandataire sera l'interlocuteur principal des services de la DAAF, il sera en outre chargé de contacter l'exploitant agricole, de recueillir les informations demandées et de les transmettre au service instructeur.

Durée de l'engagement :

Cette autorisation est valable pour toute la durée nécessaire à l'instruction de la demande.

Fait à....., le.....

Signature du mandataire :

Signature de l'exploitant agricole :